



## Compte Rendu CE BPGO du 25 Janvier 2018

*Banque Populaire Grand Ouest*

*Section Syndicale CFDT*

Adoption du procès-verbal du CE extraordinaire CMBN du 6 décembre 2017  
Adoption du procès-verbal de la DUP ordinaire CMATL du 1er décembre 2017  
Adoption du procès-verbal du CE ordinaire BPGO du 21 décembre 2017 - **Report**

### **1. Questions en suspens**

Mode de traitement des questions en suspens.

***Déclaration :** Les élus CFDT demandent à la Direction de mettre en place, pour chaque OS, un serveur partagé accessible par les élus. (À l'instar de ce qui se pratique à l'ex-Bpatl)*

*La DG n'est pas opposée et voit avec l'informatique pour créer un serveur accessible pour chaque Organisations Syndicales (OS)*

*Idem pour 2 élus CFDT détachés chez ETC qui n'ont pas accès aux documents sur le serveur CE :*

► **A priori impossibilité technique selon la DG ?**

### **2. Actualités fusion**

#### **- Point sur les affectations**

Quand, Comment, où avec qui, fiche de poste, traitement des postes des personnes en arrêt (maladie, maternité) rémunération

**Les personnes en arrêt (maladie ou maternité) ont été informées par courrier, leur proposant un entretien d'écoute. Certains ont accepté et d'autres souhaitent être vus à leur retour.**

► **DG :** « nous avons rédigé des propositions d'affectation en y intégrant tous les éléments pérennes permettant à chaque salarié de se positionner sur leur trajectoire »

**Parmi les 361 personnes, 92 % des salariés ont obtenu un de leur 3 choix. A ce jour il y a 15 refus et 13 absences de réponses.**

► **La DG a choisi une communication positive et pour certains qui vont connaître une mobilité difficile, leur situation sera suivie de près avec pour certains la possibilité de se voir proposer un autre poste dans 18 ou 24 mois.**

Compte rendu de la commission de suivi : Vous avez annoncé en chiffres bruts, 361 entretiens menés, dont 80 % ont obtenu leur choix 1 et 2 parmi ceux-là, 74 souhaitent partir en retraite, 52 en CFC et 15 pour d'autres projets et comptabilisés en choix 1. Pouvez-vous retraiter en net les chiffres présentés, les choix 1,2,3 ?

► **La DG va nous fournir les éléments retraités**

- **Assistants de Direction des Groupes BPO**

Il a été décidé de supprimer les postes d'assistantes de Direction de Groupe chez BPO (postes réseaux)  
Il s'agit d'une suppression de postes hors EOF .

Au cours de quel CE les élus ont-ils été informés ?

Qu'en est-il dans les autres ex banques ?

Cela participe-t-il à la mise en de la réorganisation du réseau ?

► **DG** : Les assistantes sont positionnées dans l'EOF dans les « autres »

Les assistantes de Groupes font parties du réseau et sont reçues pour des entretiens d'écoute. La DG nous indique qu'aucune pression n'est mise en œuvre. Si des difficultés apparaissent, le temps nécessaire sera mis en place pour prendre le temps d'atteindre la cible.

*La CFDT précise qu'un gros effort de formation est nécessaire car elles n'ont aucun profil commercial.*

- **Congés des salariés des ex-Crédits Maritimes**

Rappel des modalités et de la compensation financière avant signature de l'accord sur le temps de travail ?

► **DG** : Une communication sera faite prochainement aux salariés concernés pour répondre à leur interrogation

- **Filière Assurances**

Lors d'une réunion en Décembre, Natixis a annoncé le projet APS (Assurance Production Services) qui est déjà en place à la Caisse d'Epargne. Cette filiale de BPCE assiste le réseau dans la gestion et la production des contrats IARD.

Externalisation ou pas de cette activité qui est aujourd'hui réalisée en interne dans la filière assurance à Rennes ? Si oui quand ? Et potentiellement combien de personnes seront concernées ? Quid de la filière ?

► **DG** : Projet Groupe de centralisation de l'assurance. A aujourd'hui BPGO n'a pas pris de décisions

- **Equité et transparence dans le cadre de la fusion**

► **DG** : Tout le monde n'est pas impliqué de la même façon dans la fusion. Il y a plein de situations différentes. Actuellement la DG n'a pas réfléchi à une prime de fusion, si toutefois il y en a une elle ne sera pas égalitaire mais proportionnelle à l'implication dans la fusion.

- **Collaborateurs essentiels dans le cadre de la fusion**

Certains salariés auraient été désignés comme « collaborateurs essentiels »

Définition du « collaborateur essentiel » ? Nbres de personnes retenues ? Sont-elles informées de leur désignation ? Leur rôle ? l'impact sur leur nouvelle affectation ?

**DG : Dans le cadre de la FIBO sont essentiels jusqu'au week-end de bascule informatique. Ils ont été reçus et certains ont eu une proposition d'affectation. Leur mobilité se fera après le week-end de bascule.**

### Convention Managers de Sous-estimations Klaxoon

Lors de la dernière convention des managers des questions ont pu être posées par l'appli Klaxoon. Certaines ont pu être traitées en direct et les autres devaient faire l'objet d'une réponse. Qu'en est-il ?

► **DG : La Direction s'était engagée à répondre à toutes les questions posées dans l'application. Les réponses aux questions posées vont être envoyées aux managers prochainement. Après le 15/02 une démultiplication sera faite auprès de tous les salariés. Les managers pourront s'appuyer sur le document questions/réponses.**

## 3. Situation de la Banque

3.1. Comptes de la banque au 31 décembre 2017 (résultats financiers)/ **Report comptes non finalisés**

*La CFDT est surprise de ne pas avoir les résultats et notamment le calcul de l'I+P. Quelles sont les points de discussions et de difficultés entre la Direction Financière et les commissaires au compte ?*

3.2. Situation des effectifs au 31 décembre 2017

3.2.1 Demande de communication des informations sociales avec le détail des effectifs, la répartition CDI/CDD de BPGO

**Effectifs au 31/12 : 3 430 (1570 BPA<sup>tl</sup>, 1539 BPO, 131 CMA<sup>tl</sup>, 197 CMBN)**

**CDI : 3 114**

**CDD : 126 (Apprentis+Contrat pro)**

**CDD : 112 (accroissement activité)**

**CDD : 78 (remplacement)**

## 4. Information .....consultation en février

Information sur les représentants salariés au Conseil d'Administration : mode désignation envisagé par CA du 23/01/2018 :

Le CA déterminera un des 2 administrateurs pour siéger à la commission de rémunération

► **Vote sur le mode de désignation : La DG souhaite que les 2 Administrateurs salariés soient choisis parmi les 2 OS représentatives, majoritaires (mixité)**

1 seul représentant du CE (au lieu de 2 aujourd'hui)

*La CFDT souhaite une présentation des statuts modifiés* : ► Ils seront décidés au Conseil d'Administration et votés lors de l'AG qui s'en suivra

*Les administrateurs salariés touchent les jetons de présences, sauf si les administrateurs sous contrat de travail ne sont pas rémunérés par décision du conseil.*

► La DG nous répond que du fait que le salarié a du temps de préparation et de délégation il n'aura pas de jetons de présences

*La CFDT répond qu'il faut se coordonner avec le reste du Groupe ou cela existe.*

## **5. Emploi – conditions de travail – sécurité**

### **5.1. Formation digitale pour chacun : B'Digit**

Plan d'action digital qui s'inscrit dans le plan de transformation de la banque de proximité  
Susciter la curiosité, l'intérêt et rassurer l'apprenant en matière de digital  
Faire découvrir aux collaborateurs un outil numérique, accessible en mobilité  
Permettre de s'acculturer au digital de façon ludique avec des modules très courts (moins de 10mn)

Le collaborateur va embarquer dans un voyage dans l'espace et visiter différentes planètes digitales

- Il va commencer par faire un quizz qui va mesurer ses connaissances dans différentes compétences et lui restituer son profil digital
- Enfin, l'algorithme de B'digit va lui proposer des missions personnalisées (parcours de formations) en fonction des résultats obtenus au quizz

Indicateurs de suivi :

- o Collaborateurs ayant réalisé le quizz profil digital
- o Collaborateurs ayant suivi les modules de formation

## **6. Procédures – produits**

### **6.1. Campagne de sensibilisation des collaborateurs au phishing**

Forte recrudescence d'e-mails et de sites frauduleux, usurpant la Banque Populaire ayant pour conséquence une augmentation significative des tentatives de fraude  
Multiplication des cyber-attaques mondiales dont la propagation s'appuie essentiellement sur la messagerie :

[Avril 2017] Virus Wannacry de type ransomware

[Juin 2017] Virus Petya de type ransomware

► Mise en place de contre-mesures au niveau du Groupe

Contre-mesures au niveau des postes et de la messagerie

- Déploiement des correctifs de sécurité sur l'ensemble du parc par iBP et BPCE-IT
- Blocage temporaire des pièces jointes type WORD dans les mails
- Blocage de l'usage des Webmails via Internet

Actions de sensibilisation Groupe sur les messages frauduleux

- Campagne de faux messages avec un lien ou une pièce jointe
- Test de réaction au phishing : campagne à destination des collaborateurs

Objectifs et enjeux :

- Permettre aux utilisateurs de reconnaître un mail de phishing et de développer les bons réflexes face à ces attaques.

- Adapter la sensibilisation au phishing en fonction des taux de clic

→ **Sites considérés comme dangereux**

- Outil d'accès à distance, site de hameçonnage, etc.
- **L'accès à ces sites est bloqué au niveau Groupe**

→ **Sites dont l'accès contrevient aux dispositions légales et réglementaires :**

- Piratage de droits d'auteurs, drogue, pédopornographie, racisme, terrorisme, etc.
- **L'accès à ces sites est bloqué au niveau Groupe**

→ **Pour les catégories de sites Internet relevant de l'utilisation de solutions « Digitales », des règles de filtrage structurées par type de terminal, parce que les risques et les usages diffèrent :**

- Laptops ou PC Fixes, sous Windows ou MAC OS, maîtrisés par le Groupe
- Mobiles ou tablettes, sous IOS/Android, maîtrisés par le Groupe

*La CFDT souhaite qu'un module spécifique soit intégré dans le module BDIGIT*

## **7. Salaires et Avantages au Personnel**

### **7.3 Epargne salariale :**

#### **- Versement volontaire sur PEE**

Que se passe-t-il actuellement pour un salarié BPGO qui aimerait effectuer un versement sur son Plan d'Epargne Entreprise ? Suspension des versements volontaires sur PEE

► La Direction attend la signature du nouveau contrat PEE et a tranché sur le sujet de façon arbitraire ce qui va à l'encontre de son discours sur le fait que les accords perdurent 15 mois. Un accord PEE est lié à un accord de Participation. Depuis la fusion juridique il ne persiste qu'un accord de Participation (BPAtI) et 4 accords PEE (4 ex-banques).

*Les élus rappellent que le versement volontaire est un droit du salarié.*

► La DG demande de remonter le cas des personnes concernées à Myriam LEROY.

#### **- Point planning versement intéressement participation**

► DG :Le planning sera annoncé lors de la présentation des résultats

### **7.4 Forfaits – jours réduits : suppression de l'abattement sur le plafond des cotisations de sécurité sociale (13 salariés concernés)**

Une disposition du Code de la sécurité sociale prévoit l'application d'un abattement sur le plafond des cotisations pour les salariés à temps partiel

Un certain nombre d'entreprises du Groupe, dont la BPGO appliquent cet abattement à leurs salariés en forfait - jours réduit

**Exemple:** un salarié en forfait-jours réduit travaille 4 jours par semaine.

Son salaire est de 3500 euros par mois

Le plafond de sécurité sociale est de 3269 € et devient 2615,20 euros une fois l'abattement « temps partiel » opéré

Les cotisations (hors complémentaire santé) sont de 830,51 € au lieu de 842,98 € avec un plafond entier.

→ l'abattement temps partiel lui a donc fait économiser 12,47 € par mois soit 162,11 € à l'année

### **Contrôle URSSAF 2013**

« La durée du travail étant exprimée en jours et non en heures, les salariés en forfait-jours réduit ne peuvent être qualifiés de salariés à temps partiel; l'abattement d'assiette n'a donc pas vocation à s'appliquer aux salariés en forfait-jours réduit ».

Redressement des entreprises appliquant l'abattement à leurs salariés en forfait jours réduits.

La BPGO se voit donc contrainte de se mettre en conformité et donc de procéder à la suppression de l'abattement

La mise en œuvre interviendra sur la paie du mois de janvier 2018

> A titre d'exemple, la suppression de l'abattement représente, pour un salarié travaillant 4 jours par semaine, une perte nette mensuelle de :

- 12,47 € pour un salaire net supérieur à 2514 €

- La réforme des cotisations en 2018 n'aura pas d'impact pour ceux qui le souhaitent, un passage en forfait – jours non réduit sera proposé.

Une information en ce sens sera communiquée aux salariés concernés.

***CFDT : Quel est le montant de la provision ? ► 33K€ pour l'ex BPAI***

## **8. Compte-rendu des commissions**

CR commission restauration Yris/Nid de Pie

Problème de qualité sur Nid de Pie. Un appel d'offre est en cours, pour ce personnel la carte Apetiz sera mise en place

***CFDT : Selon la loi du 12/07/2010, loi Grenelle 2, les producteurs de déchets y compris la restauration collective ont obligation de tri et de revalorisation des déchets alimentaires. Comment la Banque s'assure du suivi et de l'application de cette réglementation.***

**► DG : Un reporting est fait tous les ans**

Comment les différents déchets sont-ils retraités une fois que les repas sont terminés et comment sont-ils valorisés tant à Nantes et à Rennes ?

**► DG : Un mail sera envoyé à Elior concernant l'inquiétude des salariés**

## **9. CEBPGO**

9.1 Divers :

-Frais de déplacement des élus :

***un tableau synthétique a été envoyé aux élus reprenant les mêmes bases de prise en charge que la Banque***

-Budget du CE sur les ASC à 1% à compter du 01/01/2018 :

**► DG : accepte de verser les 1 % et attendent l'appel de fonds de la part du CE**

-Quelle est la subvention versée aux amicales par la Direction et aux AS?

► **La DG attend de la part du CE une proposition de budget et un dossier afin de statuer**

- Expert Ficamex et Cafex :

**Le bureau de CE va travailler avec Ficamex et un courrier sera envoyé à la Cafex pour mettre fin à notre collaboration**

9.2 Point sur les mesures transitoires – Activités du CE BPGO

*Présentation faite en séance*

Quel est l'avenir de la subvention spécifique versée par l'employeur suite au mouvement social de 2013, pour les CESU garde d'enfant ? Pour rappel le montant de 20 000€ pour 1400 salariés

► **DG** : le montant total a été retraité de la subvention mutuelle dans les 1 %

**Vote** : 5 votes **POUR** (4 CFDT et 1 CGT) - 4 **ABSTENTIONS** (4 CFE-CGC-SNB)

## 10. CIE Groupe BPCE

### 10.1 Divers :

*Week-end annuel culture CIE « Lamartine » en Juin à Mâcon,  
Invitation aux olympiades organisées par BPCE Sport aux Sables d'Olonnes*

## 11. Questions diverses

### 11.1 Organisations syndicales de la BP GO

Planning des entretiens avec les élus au cours de l'année 2017

-Entretiens de fin de mandat pour les Hors-BPAtl :

► **DG** : Les entretiens seront faits après les élections professionnelles (entre Juin et Septembre)

-Entretiens pour les élus ex-BPAtl (milieu de mandat ou fin de mandats) :

► **DG** : Les entretiens seront faits après les élections professionnelles (entre Juin et Septembre)

La loi Rebsamen et les augmentations salariales pour les élus ayant un taux supérieur à 60% de mandats (répondants aux critères)

► **DG** : Un point sera fait à l'issue des élections

Rappel des prises en charge des frais des élus

Combien / qui est concerné / comment ?

*Les frais des élus lors des préparations de CE seront pris en charge sur le budget fonctionnement du CE*

*Alignement des remboursements kilométriques sur la base de ce que fait la Banque (0,48€)*

Versement des budgets des OS

► **DG** : Les calculs sont en cours sur la base de la représentativité de la BPAI aux dernières élections

Planning des commissions obligatoires (économique notamment)

► **DG** : La date va être transmise prochainement

## **11.2 Parc immobilier de la BPGO**

Nos orientations stratégiques ont conduit à certaines prises de décisions notamment en ce qui concerne notre parc immobilier.

Concernant l'immeuble d'Angers Foch :

Quel est le loyer annuel et les charges payés par la Banque pour l'agence Angers Foch ?

Connaissez-vous les profits réalisés par le promoteur qui a racheté cet immeuble de prestige ?

Une estimation peut être à défaut de tout savoir ?

Qu'avez-vous comme remontées d'information sur cette opération immobilière ?

► **DG** : le loyer est de 124K€ par an, la vente est de 2,5Millions€ et le promoteur espère prendre 20 % de commission sur la vente.

## **11.3 Planning campagne EEP/ FLP et campagne de rémunération**

► **DG** : les entretiens se font sur les outils existants dans les ex-banques et doivent être fait sur le 1<sup>er</sup> Trimestre

Pour ceux qui changent d'affectation le manager cédant doit faire l'entretien avant fin mars et le manager accueillant fera l'entretien d'objectifs.

Proposition de révision salariale par le N+1 envoyé à la Direction qui répondra avant fin juin pour une mise en paie en 07/18.

## **11.4 Évènementiel présentation du Plan Moyen Terme BPGO aux salariés**

Quel sera le coût de la réunion de l'ensemble du personnel programmée le 15/02/2018 à Nantes

► **DG** : La réponse sera apportée au CE de février après l'évènement quand toutes les factures seront réglées

Est-ce une invitation ou une convocation ?

► **DG** : C'est une invitation mais la présence est obligatoire car c'est une journée de travail

Les CDD sont-ils invités ?

► **DG** : OUI, mais la CFDT indique que ce n'est pas le message passé aux équipes



Les personnes d'astreintes sur cette journée bénéficieront t elles d'un jour de récupération ?

► **DG** : OUI, les personnes sont identifiées soit environ 100 personnes, 20 personnes viendront travailler sur Yris et bénéficieront d'une journée de récupération.

La loi Borloo sera appliquée sur la récupération des frais de déplacement

► **DG** : OUI

### **11.5 Budget communication de la BPGO**

Montant du budget pub et communication du Crédit Maritime et Banque Populaire et ventilation

► **DG** : 1 Millions€

*La CFDT : Il est indiqué sur les cartes de visites des salariés CMGO « exploité par BPGO » et cela est mal vécu par les salariés concernés.*

► **DG** : la problématique a été identifiée et une solution est à l'étude pour modifier l'intitulé sur les cartes de visite

### **11.6 Vente immeuble de la Société Centrale**

Où en est-on de la vente du siège de la société centrale et de la rétribution vers BPGO ?

► **DG** : La négociation est toujours en cours

### **11.7 Directeurs d'agences**

Classement des Directeurs d'Agence (Niveau 1 et 2) non défini au niveau du réseau

Régularisation des 3 DA d'agences multi-sites qui sont en niveau 2 alors qu'ils devraient être en niveau 1. C'est ce qui a été annoncé par la Dion Générale : est-ce fait ?

Mêmes questions d'analyse pour l'ex BPO et les ex CM... DA multi sites = niveau 1 ?

Les DA des agences de plus 6, 7 personnes sont-ils tous à égalité de niveau 1 ?

► **DG** : un travail a été fait et est effectif depuis Janvier

**Pour les DA multi sites ex Bpatl : Le passage au niveau 1 a été validé sauf pour 3 d'entre eux. Pour ces 3 -là le niveau 1 n'est pas validé car ils ont des progrès à faire (management, aisance relationnelle,...)**

**Un suivi de leur compétence sera fait pour valider ou pas leur passage en niveau 1**

### **QUESTIONS EN SUSPENS :**

*Il est anormal que les délais pour arrêter les comptes de la banque soient aussi long  
Si divergence entre les différents commissaires aux comptes nous demandons à en connaître les raisons ?*

*Remonter à la DG les cas dans le Groupe BPCE ou les administrateurs (et surtout le représentant des salariés) touchent des jetons de présence. La Direction souhaite une uniformisation des pratiques.*

**Selon la Direction aucun des administrateurs ex-Bpatl ne touchent des jetons des présences ?**